

Sommaire :

- Dans les Couloirs de la journée cancer du 23 mars 2017
- L'URPS en Région
- Regards croisés
- Dans vos territoires

EDITORIAL

Bientôt un an que l'URPS Pharmaciens Grand Est est installée. L'ensemble de vos élus auront assisté en 2016 à près de 500 réunions où l'URPS a été conviée. Le découpage en territoires correspondant aux départements et aux territoires de l'ARS que j'ai souhaité, a permis que la voix des pharmaciens soit entendue partout où il le fallait. J'en profite pour saluer et remercier ici vos représentants. Mais, je me dois également, avant de vous souhaiter mes vœux, de vous remercier pour votre implication : les 2/3 d'entre vous ont pris de leur temps pour répondre à la junior entreprise d'étudiants en pharmacie de Strasbourg concernant le questionnaire sur l'URPS au début de l'été, près d'1/4 d'entre vous également ont répondu au questionnaire en ligne sur votre souhait ou non de vous lancer dans la réalisation de TDR angine à l'officine.

Pour cette seconde lettre d'informations, je l'ai souhaitée plus vivante, plus axée sur vos territoires, avec des témoignages d'acteurs de terrain. J'ai voulu aussi que le graphisme soit en harmonie avec les événements à venir : lancement du nouveau site internet, lancement du site Pharmareco®, journée Agora URPS Pharmaciens Grand Est sur le pharmacien d'officine et la prise en charge officinale des patients atteints de cancer.

Retrouvez un large aperçu de l'activité de vos élus à travers ce 4 pages dynamique et que je souhaite interactif. A toutes et à tous, je vous présente mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour l'année 2017. Le bonheur n'est jamais loin, sachons le saisir dans les bras.

Christophe WILCKE, Président



DANS LES COULISSES DE LA PREPARATION DE LA JOURNEE AGORA



En mars 2016, le groupe de travail « cancer » de l'URPS se réunissait, en compagnie de l'association EPCO représentée par J. SICARD et B. CLAIRAZ, du réseau lorrain d'oncologie Oncolor représenté par V. NOIREZ et du laboratoire Pierre FABRE pour réfléchir à une manifestation à destination de tous les confrères. Très rapidement est arrêtée l'idée d'organiser une journée en un lieu central et bâtie en une matinée de séance plénière et un après-midi consacré à des ateliers de formation.

Le groupe a décidé de retenir Nancy et le nouveau Palais des Congrès situé à 1 minute de la gare. Après visite des locaux et au vu des disponibilités, la date du jeudi 23 mars 2017 a été posée. De même, un titre générique a été validé : URPS Agora Grand Est : le pharmacien d'officine et la prise en charge de... Afin de pouvoir pérenniser dans le temps cette manifestation.

Le printemps 2016 a été consacré également à la composition du comité scientifique de cette journée, à la saisie de l'ARS pour son soutien et au déroulé de la manifestation. Depuis cet été, le comité scientifique a travaillé à la recherche d'intervenants de tous horizons (pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers, oncologues, médecins généralistes, patients) et à la structuration des interventions.

Vous allez prochainement recevoir les invitations à cette journée, les inscriptions se faisant en ligne. Ne tardez pas à vous inscrire pour pouvoir choisir l'atelier que vous souhaitez.

Enfin, dernier détail pratique, le déjeuner et les pauses sont prévues afin que vous n'ayez pas à bouger du site lors de la journée.

ALSACE

• La CPAM du Bas-Rhin participe, avec 8 autres caisses, en tant que caisse pilote, au déploiement du Dossier Médical Partagé. Le DMP vise à faciliter la prise en charge pluridisciplinaire des patients grâce au partage en ligne des informations médicales : traitements, biologie, compte-rendu hospitaliers, antécédents et allergies,... Avec un service particulier en Alsace -conçu par la plateforme Alsace E-santé - . qui permet aux professionnels de santé de croiser et comparer les résultats biologiques et de suivre dans le temps un paramètre biologique et son historique, application appelée BioViewer.

Le patient (uniquement régime général) pourra ouvrir en quelques clics lui-même son DMP sur le site mon-dmp.fr ou dans les CPAM du Bas-Rhin. Dès son ouverture le DMP contiendra les données de remboursement de l'assurance maladie.

Lorsque nos SSII auront mis nos logiciels métiers à jour, nous aurons accès, sur les postes avec lecteur CPS, aux DMP de nos patients qui nous aurons autorisés l'accès. Le pharmacien pourra y « pousser » des informations sur les entretiens, les modifications de traitements ou encore les vaccinations. Compatibilité logiciel métier sur : www.dmp.fr/dmp-compatibilite

• Dans la continuité du travail effectué dans le Maintien à Domicile et l'objectif de placer le pharmacien au centre de la démarche, un rapprochement avec 2 associations d'aide et de services à la personne a été entrepris. La collaboration entre ces structures et les pharmaciens permettra à l'officine de jouer un réel rôle dans le retour à domicile avec des propositions de services liés à ce retour

CHAMPAGNE ARDENNE

Le projet MirPho : (Médicament, Insuffisance Rénale, Pharmacien Officine) en collaboration avec les pharmaciens hospitaliers de REIMS et les étudiants de 6ème année pharmacie.

Le rein est un organe dont le fonctionnement peut être altéré de manière multifactorielle et à différents degrés. Cette altération peut avoir pour conséquence la modification du profil pharmacocinétique de nombreux médicaments (métabolisme et élimination des médicaments et de leurs métabolites actifs ou inactifs).

Les pharmaciens d'officine sont en charge de la dispensation des médicaments et sont donc fortement impliqués dans la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse des patients. Pour autant, il n'existe pas à l'heure actuelle en France un accès formalisé et systématique au bilan biologique et plus particulièrement à la clairance rénale de leurs patients. Ils ne sont donc pas en mesure d'adapter les médicaments de leurs patients à leur fonction rénale. L'hypothèse formulée est qu'un accès à cette information permettrait aux pharmaciens d'agir conjointement avec le médecin traitant pour adapter au mieux le traitement médicamenteux du patient

LORRAINE

Présentation des résultats de l'expérimentation d'orientation des patients présentant des symptômes ORL de type maux de gorge et réalisation éventuelle du TDR angine au ministère de la santé

Démarrée par une réflexion à l'été 2013 et poursuivie par une étude de faisabilité avant sa généralisation à la région, l'expérimentation lorraine a fonctionné d'avril 2015 à mars 2016. Passée cette date, nous vous avons sollicité, expérimentateurs pour recueillir vos avis juste à la fin, et tous de la grande région en été pour avoir votre ressenti sur cette mission. Pendant cette période, grâce au service statistiques de l'ARS, nous avons pu analyser en détail les résultats obtenus. Si, sur le plan des tests réalisés, le taux de positivité est conforme à la littérature, les enseignements tirés par ailleurs sont forts intéressants. Nous avons alors contacté la DGS pour leur présenter nos travaux et c'est ainsi que le 30 novembre se sont rendus au ministère de la santé C WILCKE, J GRAVOULET accompagnés de S MALBLANC, pharmacien à l'ARS, J HUSSON statisticienne à l'ARS et B DEMORE pour le réseau lorrain ANTIBIOLOR. Après avoir longuement travaillé ensemble la présentation, nous avons pu présenter les résultats à un auditoire composé de la DGS, de la DSS, de la DGOS, de la CNAM, du comité de lutte contre l'antibiorésistance. Des négociations se sont engagées sur la suite à donner, sachant que notre objectif est la prise en charge de cet acte dans le respect d'un protocole établi. En parallèle, cette expérimentation fait l'objet d'une thèse d'exercice de docteur en pharmacie et les résultats seront prochainement publiés dans la revue International journal of antimicrobial agents.

Frédérique PRESTAT, ancienne Directeur des Affaires Publiques en Région Grand Est pour un laboratoire pharmaceutique français

Christophe WILCKE, Président URPS Pharmaciens Grand Est



Quels partenariats avez-vous pu développer avec l'URPS ?

FP : Si la vocation première de notre laboratoire est de développer et mettre à disposition des patients des solutions thérapeutiques, nous sommes également un acteur de santé global engagé au-delà du médicament en région, dans des projets de Santé Publique pour contribuer à améliorer l'efficacité des parcours des patients atteints de maladies chroniques. Depuis 4 ans, en région Grand Est, nous avons mis en place plusieurs actions qui accompagnent l'évolution des pratiques professionnelles des pharmaciens et valorisent le positionnement du Pharmacien au sein des parcours de soins.

- En partenariat avec la faculté de Pharmacie de Lorraine, nous avons conjointement scénarisé puis réalisé des courts métrages simulant un entretien pharmaceutique dans différents contextes cliniques : patients traités par AVK, asthmatiques ou diabétiques. Destinées aux étudiants de 6e année filière Officine mais aussi aux pharmaciens déjà installés, ces vidéos illustrent comment adopter une posture éducative et maîtriser concrètement leurs nouvelles missions de Santé Publique.

- En Champagne Ardenne, nous avons contribué à la mise en place de l'expérimentation PHARMADIAB. Son objectif est d'évaluer le rôle actif des pharmaciens d'officine dans le cadre d'une prescription d'activité physique chez les patients diabétiques. Pour ce projet, chaque patient inclus bénéficiera de conseils spécifiques et adaptés, lors de 2 entretiens à l'officine afin de l'inciter à augmenter sa pratique d'activité physique en toute sécurité, à améliorer l'observance à son traitement et à maintenir sa qualité de vie.

- En 2015 et en 2016 nous avons sollicité l'intervention d'un pharmacien lors de table ronde fédérant patient, tutelle, assurance maladie, médecins et autres professionnels de santé pour échanger autour de thématique d'actualité en Santé Publique (Comment mieux prendre en charge les maladies silencieuses ; Comment améliorer l'accès à l'innovation ?)

Quels partenariats avez-vous pu développer avec l'industrie pharmaceutique ?

ChW : Peu après l'installation des URPS début 2011, les principaux laboratoires pharmaceutiques ont souhaité rencontrer les URPS. Des divisions Santé Publique, sans lien direct avec la promotion de spécialités ont été créées et les URPS sont devenues des interlocuteurs au même titre que l'Hôpital ou encore l'ARS.

Notre objectif commun est de réfléchir à des actions permettant l'amélioration de la qualité de vie au travers de missions reconnues pour le pharmacien d'officine.

Le partenariat avec l'industrie pharmaceutique a donc pris plusieurs formes : participation à des débats publics, développement d'expérimentations comme Profil'R sur le territoire de Forbach ou thrombose et cancer en Champagne Ardenne, travail en commun avec les facultés de Pharmacie, organisation d'évènement comme la journée de formation du 23 mars 2017 sur le pharmacien d'officine et les patients atteints de cancer.

Comment envisagez-vous l'avenir des relations entre l'industrie pharmaceutique et les pharmaciens d'officine ?

FP : L'évolution du métier de pharmacien ouvre des perspectives très intéressantes en terme de collaboration autour d'enjeux comme ceux de la vaccination et du dépistage de certaines pathologies aiguës ou chroniques.

Et il y a beaucoup à faire pour améliorer les coopérations interprofessionnelles au service d'un parcours de vie plus fluide et plus lisible pour les patients.

Inscrit dans un cadre déontologique transparent qui garantit l'indépendance des parties prenantes, nous sommes ouverts à la contractualisation de nouveaux partenariats institutionnels qui renforceront cette dynamique régionale.

ChW : L'une des ambitions fortes de l'URPS Pharmaciens est de sécuriser l'ensemble du circuit du médicament, c'est-à-dire de la prescription à la post administration. Pour cela, nous avons besoin du dialogue avec l'industrie pharmaceutique pour améliorer encore plus la prise en charge pharmaceutique du patient.

Institutionnellement, nous devons travailler à la mise en place d'outils vous permettant, dans votre pratique au quotidien, de mieux appréhender certaines situations, notamment dans le repérage, dépistage et suivi du patient. L'URPS Pharmaciens Grand Est y travaille quotidiennement et vous pourrez découvrir dès 2017 un certain nombre de réalisations. Bien évidemment, tout ceci se réalise dans un cadre juridique adapté.

Meuse : Le travail entrepris auprès de la DT ARS 55 et des directeurs d'EHPAD pour la reconnaissance du pharmacien référent rémunéré en EHPAD avance. La présence d'un pharmacien référent est une nécessité pour la sécurisation complète du circuit du médicament, c'est à dire de la prescription à la post administration. Après une présentation au printemps aux confrères meusiens, une présentation aux directeurs d'établissement devrait avoir lieu début 2017.



Pays Haut : A la demande du ministère de la santé et de la CNAM, des travaux ont été engagés avec affinités santé sur la lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse. Le 13 septembre, médecins généralistes et pharmaciens d'officine se sont retrouvés pour discuter à bâtons rompus sur des cas cliniques de iatrogénie médicamenteuse avec pour objectif de dégager des pistes de réflexion sur des possibilités d'actions communes.



Aube : L'accès du portail My GHT est maintenant permis pour les Pharmaciens de l'Aube et c'est le démarrage d'un véritable lien Ville-Hôpital qui permet des échanges d'ordonnances et d'informations entre praticiens Hospitaliers et Pharmaciens de Ville. Ce nouvel outil sécurisé est également très utile pour le développement de la conciliation Médicamenteuse qui se pratique en service de cancérologie à Troyes et en service psychiatrique à Brienne-le-Chateau.



Pays de Mulhouse : Création d'un réseau toxicomanie sur Mulhouse

Le CAARUD , centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques, de Mulhouse souhaite, par notre intermédiaire, créer un réseau de pharmacie pour la mise à disposition gratuite de matériel de prévention des infections. Un service d'échanges de seringues serait mis en place (type dastri) , les conteneurs seraient récupérés par le CAARUD suivant un rythme à déterminer.

Un sondage a été organisé auprès des pharmaciens de Mulhouse et environs. Le résultat n'est pas à la hauteur des attentes du CAARUD. Les pharmacies volontaires, de Mulhouse et environs (15km), peuvent prendre contact avec le CAARUD (association argile) au 03.89.59.87.60 par mail : infirmerie2.argile@orange-business.fr

Meurthe et Moselle : Au mois d'octobre, la ministre de la santé s'est rendue dans le département pour inaugurer la maison de santé

de Tomblaine et a profité de cette rencontre pour annoncer la généralisation à l'ensemble du département 54 de l'expérimentation PAERPA. Nous vous avons adressé un courrier afin de rappeler l'importance d'intégrer ce dispositif au travers de coordinations cliniques de proximité.



Bas Rhin : Une expérimentation de partenariat démarre en début d'année avec une dizaine d'officine Bas-Rhinoises avec l'ABRAPA (Association Bas-Rhinoise d'Aide à la Personne Agée) avant d'être étendu à l'ensemble du département pour les officines volontaires. Ce partenariat consistera à la promotion du BIP-Tranquille et au portage de repas dans un premier temps. Les officines seront contactées individuellement au cours du second et du troisième trimestre 2017.



Moselle : Après plusieurs années de discussion, le RSMA réseau santé Metz Arrondissement va voir le jour. Ce réseau pluri-thématique, tel que le souhaite l'ARS, sera un rapprochement des réseaux Poiplume (obésité infantile) et REGE2M (gérontologie)



Vosges : Nous vous rappelons la prochaine soirée de formation à l'expérimentation Pollin'Air de prise en charge pharmaceutique des patients atteints de rhinite allergique le 18 janvier à Epinal.



Meuse : Nous vous rappelons la prochaine soirée de formation à l'expérimentation Pollin'Air de prise en charge pharmaceutique des patients atteints de rhinite allergique le 11 janvier à Verdun.



Secrétariat : La secrétaire de l'URPS Pharmaciens Grand Est est présente dans les locaux de Nancy les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le mercredi de 14h à 18h.

secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr

Téléphone : 09.53.73.45.34

Fax : 09.58.73.45.34

